

M. McNAMARA: Nous ne nous occupons pas du tout du lin. Il ne s'agit que de l'avoine et de l'orge, même pas du blé.

M. SOUTHAM: Cette fluctuation du marché serait-elle due à ce qu'une certaine quantité de nos réserves d'orge a été enneigée, ce qui a eu pour résultat l'augmentation du prix en proportion des quantités potentielles qu'on voyait encore ensevelies sous la neige?

M. McNAMARA: Jusqu'à un certain point, et compte tenu des stocks disponibles à Fort-William à ce moment-là.

M. EARL:

7. Observations générales

Pendant l'année agricole de 1959-1960, les exportations d'orge, à l'exception des produits de l'orge, ont atteint, en tout, 58 millions de boisseaux. Toutefois, une baisse marquée s'est dessinée durant l'année agricole de 1960-1961 pour les exportations d'orge au Royaume-Uni, et vers d'autres destinations. Du 1^{er} août 1960 au 30 mars 1961, les exportations d'orge destinées aux pays européens ont baissé de 7.1 millions de boisseaux en comparaison de 25.2 millions de boisseaux pour la même période de la campagne agricole précédente. Ce fléchissement était dû aux disponibilités européennes d'orge dont le prix était relativement bas, ainsi que d'autres céréales de provende, et surtout le maïs, qu'on offrait en grandes quantités et à bon marché. Le manque de débouchés en Europe et les prix peu élevés des divers marchés européens ont eu des conséquences défavorables pour le compte en commun de 1959-1960 au cours des huit derniers mois de la campagne de vente.

Du point de vue exportation, la vente, en janvier 1961, de 12.1 millions de boisseaux devant être livrés à la République populaire de Chine constituait un élément constructif.

La demande d'orge à l'intérieur du pays pour la période allant du 1^{er} août 1959 au 30 mars 1961 s'est bien maintenue.

Sur une quantité totale de 108,978,766 boisseaux vendus, 47,713,000 ont fait l'objet de ventes à terme.

Le PRÉSIDENT: Y a-t-il des questions à poser?

M. PASCOE: Les exportations à destination de la République populaire de Chine ont-elles lieu comme prévu?

M. McNAMARA: Oui. Nous avons livré toute l'orge prévue par le premier contrat, et nous fournissons maintenant les quantités stipulées par un deuxième contrat.

M. PASCOE: Et comment se présente, cette année, la situation sur le marché européen?

M. McNAMARA: De même que la Commission, nous ne sommes pas trop optimistes au sujet de la demande européenne de provende cette année. Vous vous souviendrez que, l'année dernière, à la suite de conditions climatiques défavorables, la récolte de blé d'hiver en Europe était très faible et qu'on aensemencé ce printemps, des superficies considérables d'orge et de céréales de provende au lieu de cultiver le blé de printemps. Étant donné la qualité médiocre de certains blés disponibles et la forte subvention payée par les Américains pour les exportations d'orge et d'avoine, le prix très bas du maïs américain à destination de ce marché, ainsi que la concurrence des Français, des Russes et d'autres encore, le marché européen des céréales de provende est plutôt démoralisé. Nous ne sommes pas du tout optimistes en ce qui concerne la demande de provende canadienne l'année prochaine en Europe.

M. PASCOE: Votre contrat avec la Chine a donc été très utile?

M. McNAMARA: Extrêmement utile.